

Madame, Monsieur,

L'avenir de notre département se jouera le 20 juin prochain. A cette occasion, vous choisirez deux représentants, **un homme et une femme**, qui auront pour mission de concevoir, d'organiser et de mettre en exécution des solidarités humaines et territoriales.

Les actions du Conseil Départemental concernent chacun d'entre nous : parents de jeunes enfants ou de collégiens, séniors, personnes dépendantes et en situation de handicap, usagers des transports en commun ou des routes départementales, bénévoles des associations, acteurs de l'insertion, personnes sans emploi... C'est pourquoi, plus que jamais, il doit remplir pleinement son rôle de protection des individus, au service du développement de notre territoire.

Dans un contexte de crise économique et sanitaire où beaucoup de concitoyens sont dans la difficulté, nous souhaitons que le Conseil Départemental, **échelon social de proximité,** joue tout son rôle de **protection et de solidarité** : une solidarité qui s'exerce à tous les âges de la vie.

Au regard des problématiques recensées et des enjeux à venir, nous vous proposons de nous recentrer sur nos besoins réels et nos priorités locales afin de pouvoir, sans augmenter les impôts, mettre en œuvre des actions plus justes et surtout plus efficaces dans le cadre d'un **Nouvel Ordre Social Local**.

NOS PRIORITÉS

- Réorganiser drastiquement la Direction Générale des Services du Conseil Départemental;
- Mettre les bonnes personnes aux bonnes places dans chaque service
- Veiller à un fonctionnement plus humain de tous les services ;
- Offrir à chaque agent de la collectivité la garantie d'un traitement respectueux, équitable, juste et bienveillant;
- Réaliser des économies à chaque échelon de dépense (primes indues, logements de fonction, véhicule mis à disposition...);
- Indemniser totalement les adhérents actifs ou retraités ayant subi la faillite de « La Prévoyance » ;
- Créer le Pôle Social Départemental regroupant : la maison de l'enfant, de l'adolescent, de l'étudiant, de l'adulte, de la dépendance, du handicap, du grand âge;
- Créer la Maison Départementale des Associations (accompagnement, financement, soutien administratif et technique, dynamisation de l'action associative...);
- Soutenir réellement et massivement l'insertion sociale par l'économique très porteuse d'emplois;
- Valoriser économiquement notre volcan « La Soufrière » ;
- Mettre en place Le Fonds Départemental de Régularisation Bancaire au profit des « interdits bancaires »;
- Valoriser nos savoir-faire d'excellence dans le domaine de la santé
- Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire dans les domaines d'avenir : recyclage, transition énergétique, service à la personne, aides à domicile, loisirs et culture ;
- Revaloriser l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ;
- Augmenter le nombre d'heures d'aide à domicile pour les aînés ;
- Baisser le ticket modérateur ;
- Créer une aide au répit pour les aidants familiaux ;
- Améliorer le cadre de vie et les capacités « Alzheimer » des EHPAD...

Pour réaliser toutes ces actions, vous devez voter pour des personnes qui ont **LE SOUCI** DE L'AUTRE dans leur ADN. C'est le cas de Thierry PANOL, gérant de société d'assurance, président de l'association Handicap Guadeloupe et d' Hélène RENÉ, Agent de voyage et de leurs remplaçants Claude JACQUES fonctionnaire retraité de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et **Charlise ANDYPAIN** animatrice sociale péri-scolaire.

NOUS VOUS DEMANDONS DE VOTER ET DE FAIRE VOTER POUR CE BINÔME JEUNE ET DYNAMIQUE DÈS LE 20 JUIN 2021.

De tout cœur avec vous!